



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
219 - 800 Burrard Street
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9

Title - Sujet Microwave Digestion System	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01555-200437/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 01555-200437	Date 2019-11-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-592-8685	
File No. - N° de dossier VAN-9-42121 (592)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-12-02	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Leboeuf, Thomas	Buyer Id - Id de l'acheteur van592
Telephone No. - N° de téléphone (604) 671-2613 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Amendment no. 1

This document is raised in order to:

- 1. to answer to the following questions;**
- 2. modify the Requirement;**
- 3. Modify the Evaluation Criteria.**

1. Q&A:

Question #1

Regarding Mandatory Criteria M5, is the use of a rupture disc acceptable instead of a Vent and reseal system?

Answer #1: No.

Question #2

Regarding Mandatory Criteria M9, is a standard fan/ventilation acceptable instead of a built in exhaust system?

Answer #2: Yes.

Question #3

Regarding Mandatory Criteria M10, is a separate touch screen control unit acceptable instead of a built in one?

Answer #3: Yes.

Question #4

Regarding Mandatory Criteria M15, is it acceptable to offer an instrument that meets the CSA required safety regulations, but only has International and European certifications?

Answer #4: No.

2. Requirement Modifications:

- a. On page 13 of 19 of the Request for Proposal (RFP) under Annex "A" - Requirement, article 2.9 is modified as follows:

Delete: Article 2.9 "in its entirety"

Insert: Vessels must be cooled in the microwave using a built in exhaust system or a standard fan/ventilation to cool samples in a timely manner.

- b. On page 13 of 19 of the Request for Proposal (RFP) under Annex "A" - Requirement, article 2.10 is modified as follows:

Delete: Article 2.10 "in its entirety"

Insert: The microwave system must be controlled by an onboard touch screen or a separate touch screen control unit. It must not use any external controllers such as a PC. For connectivity and transfer of data it must have at least one USB connection port.

Solicitation No. - N° de l'invitation
01555-200437/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
VAN592

Client Ref. No. - N° de réf. du client
01555-200437

File No. - N° du dossier
VAN-9-42121

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3. Evaluation Criteria Modification:

- a. On page 18 of 19 of the Request for Proposal (RFP) under Annex "D" – Evaluation Criteria, the specification column of M9 is modified as follows:

Delete: the specification box "in its entirety"

Insert: Vessels must be cooled in the microwave using a built in exhaust system or a standard fan/ventilation to cool samples in a timely manner.

- b. On page 18 of 19 of the Request for Proposal (RFP) under Annex "D" – Evaluation Criteria, the specification column of M10 is modified as follows:

Delete: the specification box "in its entirety"

Insert: The microwave system must be controlled by an onboard touch screen or a separate touch screen control unit. It must not use any external controllers such as a PC. For connectivity and transfer of data it must have at least one USB connection port.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.

Modification n° 1

Le présent document vise à :

- 1. répondre aux questions qui suivent;**
- 2. modifier le besoin;**
- 3. modifier les critères d'évaluation.**

1. Questions et Réponses :

Question 1 :

Par rapport au critère obligatoire M5, est-il acceptable d'utiliser un disque de rupture au lieu d'un système de relâchement de la pression et de rescelllement?

Réponse 1 :

Non.

Question 2 :

Par rapport au critère obligatoire M9, est-ce qu'un ventilateur standard est acceptable au lieu d'un système d'échappement intégré?

Réponse 2 :

Oui.

Question 3 :

Par rapport au critère obligatoire M10, une unité de commande à écran tactile séparée est-elle acceptable au lieu d'une unité intégrée?

Réponse 3 :

Oui.

Question 4 :

Par rapport au critère obligatoire M15, est-il acceptable d'offrir un instrument qui répond aux normes de sécurité de la CSA, mais qui fait l'objet de certifications internationales et européennes seulement?

Réponse 4 :

Non.

2. Modification du Besoin :

- a) À la page 13 de la DDP sous l'annexe « A » - BESOIN, l'article 2.9 est modifié comme suit :

Éffacer : l'article dans son intégralité

Insérer : Le refroidissement des récipients doit se faire dans le micro-ondes grâce à un système d'échappement intégré ou un ventilateur standard pour refroidir rapidement les échantillons.

- b) À la page 13 de la DDP sous l'annexe « A » - BESOIN, l'article 2.10 est modifié comme suit :

Éffacer : l'article dans son intégralité

Insérer : Le système à micro-ondes doit être contrôlé au moyen d'un écran tactile intégré ou une unité de commande à écran tactile séparée. Il ne doit utiliser aucun contrôleur externe tel qu'un ordinateur. Il doit comporter au moins un port USB à des fins de connectivité et de transfert des données.

3. **Modification des Critères d'évaluation :**

- a) À la page 18 de la DDP sous l'annexe « D » - Critères d'évaluation, la spécification de la section M9 est modifiée comme suit :

Éffacer : la section dans son intégralité

Insérer : Le refroidissement des récipients doit se faire dans le micro-ondes grâce à un système d'échappement intégré ou un ventilateur standard pour refroidir rapidement les échantillons.

- b) À la page 18 de la DDP sous l'annexe « D » - Critères d'évaluation, la spécification de la section M10 est modifiée comme suit :

Éffacer : la section dans son intégralité

Insérer : Le système à micro-ondes doit être contrôlé au moyen d'un écran tactile intégré ou une unité de commande à écran tactile séparée. Il ne doit utiliser aucun contrôleur externe tel qu'un ordinateur. Il doit comporter au moins un port USB à des fins de connectivité et de transfert des données.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.